

Objectifs et méthodologie

- 20,2 % des exploitations agricoles en circuits courts en Bourgogne avec une augmentation des installations ces dix dernières années. Des exploitations fragiles au cours des 1 à 5 premières années après leur mise en place.
- Mieux connaître les facteurs de réussite et besoins des exploitations orientées vers les circuits courts et en phase de croissance.
- 21 enquêtes réalisées sous forme d’entretien en face à face avec le (ou les) responsable(s) d’exploitation en circuits courts.

Caractéristiques

LES EXPLOITATIONS ETUDIEES

- Une SAU faible (17 hectares en médiane, 63,6 hectares en moyenne alors que la moyenne est de 91 hectares en Bourgogne).
- Diversité des activités.
- Niveau de formation élevé : BTS et +, formation agricole avant installation,
- Exploitations créatrices d’emploi : 2,5 personnes en moyenne,
- 61 heures de travail par semaine (40 à 90 heures) pour le chef d’exploitation, beaucoup de bénévolat.

LES SYSTEMES DE COMMERCIALISATION

- Multi circuits avec vente à la ferme dominante
- Les marchés et les grandes surfaces jugés difficiles
- Distance de transport importante : 7 800 km en moyenne
- Etude de marché : processus apprécié

LES RESULTATS ECONOMIQUES

- Variable mais avec une progression au cours des 5 années après l’installation

Médiane en euros.H.T	Année après installation	Dernier exercice comptable
Chiffre d'affaires	24 500	53 737
EBE	9 500	16 337
Résultat disponible	2 000 (- 19 794 € à 15 132 €)	7 306 (- 21 319 € à 34 807 €)

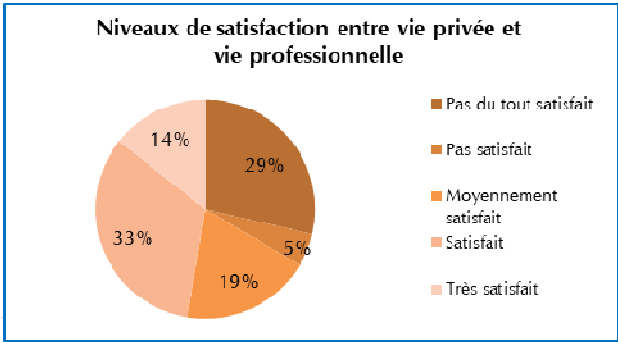
- Résultats inférieurs aux prévisions

TYPLOGIE DES EXPLOITATIONS

- Exploitants satisfaits de leur revenu et de leur équilibre vie privée-vie professionnelle (6 exploitations)
- Exploitants non satisfaits de leur revenu mais satisfaits de leur équilibre vie privée-vie publique
- Exploitations double insatisfaits : revenu et équilibre vie privée-vie professionnelle (10 exploitations)

QUALITE DE VIE ET SATISFATIONS

- Revenu dégagé jugé insuffisant (57 % des enquêtés)
- Equilibre vie privée et vie professionnelle



Constats

- Atteinte du régime de croisière dans les 5 ans (3 à 7 ans)
- Surestimation des résultats économiques prévisionnels
- Etude de marché : une garantie d’adaptation
- Forte charge de travail et dépendance au bénévolat (fragilisation)

Préconisations

- Une vigilance apportée aux projets donnant lieu à la création d’une nouvelle activité
- Encouragement des porteurs de projet à connaître le marché
- Atteinte du revenu de référence (SMIC) : période de 4 ans trop courte, ne pas surestimer les résultats économiques prévisionnels
- Gestion et organisation du travail au cœur de la réflexion des projets

Partenaires techniques et financiers

Réalisateur : CERD
Financeurs : Réseau Rural Français, DRAAF,
Cette étude a bénéficié d’une aide du Ministère de l’Agriculture, de l’Agroalimentaire et de la Forêt au titre de l’animation des filières de qualité de diversification